

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 décembre 2022

DCM N° 22-12-10-09

Date de convocation et d'affichage : 03 décembre 2022

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 10h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, GALLINA Nadine, JACQUEMOT Emmanuelle, MAGGI Isabelle, PARPETTE Jerry, PATAT Hervé, ROBINET David, Adjoints

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DAP Frédéric, DEROUT Aurélie, DUPLANTIER Monika, FRANCK Virginie, GANTIER Paul, GARAVAGLIA Karine, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile, MARQUES DA SILVA Constantin, PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PORTA Jules, SCHOUVER Franck, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : M. HEIL Régis à Mme GALLINA Nadine, Mme DEROCHE Evelyne à M. BALCERZAK Roland, Mme VEIDIG Patricia à M. ROBINET David, M. OLIGER Yannick à Mme CONTRERAS Céline, Mme ROSIN Laurette à Mme GWIAZDA Daniella.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Budget Annexe de l'Eau 2022 - Décision Modificative n°3

Rapporteur : M. Roland BALCERZAK, Maire

La Décision Modificative n°3 du Budget Annexe de l'Eau s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 0 € et à hauteur de 0 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement - Dépenses					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
66	66111			Créances éteintes	+ 1 000,00 €
66	66112			Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	+ 1 000,00 €
011	6061			Fournitures non stockables	- 2 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement					00,00 €

Section de fonctionnement - Recettes					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des recettes de fonctionnement					00,00 €

Section d'investissement - Dépenses					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des dépenses d'investissement					00,00 €

Section d'investissement - Recettes					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des recettes d'investissement					00,00 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°22-03-24-06 du Conseil Municipal en date du 24 mars 2022, relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

VU la délibération n°22-04-07-17 du Conseil Municipal en date du 07 avril 2022, relative au vote du Budget Annexe de l'Eau pour l'année 2022,

VU la délibération n°22-06-30-16 du Conseil Municipal en date du 30 juin 2022, relative à la Décision Modificative n°1 du Budget Annexe de l'Eau pour l'année 2022,

VU la délibération n°22-09-29-09 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2022, relative à la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe de l'Eau pour l'année 2022,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2022 pour ledit budget,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **APPROUVE** la ventilation telle que présentée,
- **APPROUVE** la Décision Modificative n°3 modifiant les comptes du Budget Annexe de l'Eau pour l'année 2022, telle qu'énoncée,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 10h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire					
Nombre de membres : 29			Vote		
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
24	29	29	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 057-215703232-20221210-22_12_10_09-DE